



PROJET ASSOCIATIF

Version du 29 mai 2018

DOCUMENT DE TRAVAIL

ACCOMPAGNER LES PROJETS
CONTRIBUER AU DÉBAT PUBLIC
DIFFUSER LES EXPÉRIENCES
FACILITER LES COOPÉRATIONS

Le cadre de vie est un bien commun

« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que le patrimoine sont d'intérêt public. »

«Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. »

Loi sur l'architecture de 1977

Le plan stratégique 2018-2020 pose une vision du programme à mettre en oeuvre. Il a pour ambition :

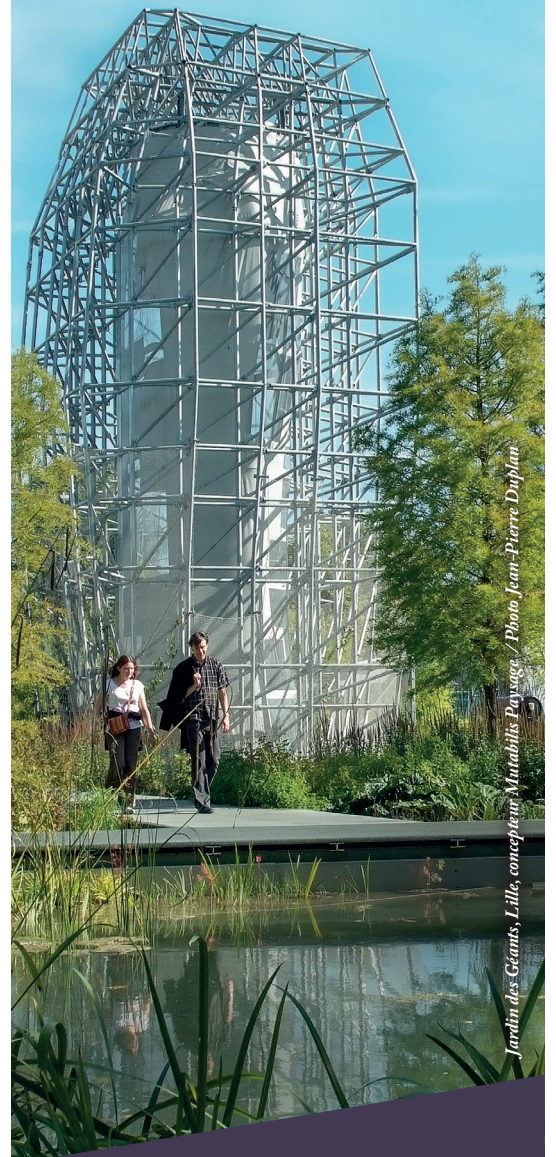
- d'accompagner les mutations des territoires dans un esprit de participation pour un cadre de vie de qualité (Vie de l'association) et mettre en oeuvre une dynamique de projet qui articule les missions du CAUE (4 piliers)
- de favoriser une construction collaborative qui facilite le travail en réseau et les interactions des situations de projets / 4 ateliers

La construction pédagogique et culturelle que développe le CAUE permet d'aborder les démarches de projet en s'appuyant sur les caractéristiques et les spécificités du territoire du Nord, issues de sa géographie et de son histoire.

POUR UNE ECOLE PERMANENTE DU CADRE DE VIE

L'amélioration du cadre de vie est un jeu collectif.

Le CAUE du Nord se tient à la disposition de tous les acteurs inscrits dans une démarche de projet d'aménagement ou de sensibilisation.



Jardin des Céramis, Lille, concepteur: Mutabilis Paysage / Photo: Jean-Pierre Duplan



CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DU NORD

www.caue-nord.com

Par son expertise et son approche culturelle, le CAUE contribue à la dynamique des politiques nationales et territoriales, dans les domaines de l'aménagement, l'urbanisme, l'environnement et les paysages.

Dans un souci de mutualisation, d'économie de moyens et d'efficacité, le CAUE mène ses actions en veillant à conjuguer l'articulation de ses missions et la participation des acteurs du cadre de vie.

UNE MISSION D'INTERET PUBLIC / Vie de l'association

Le CAUE est une association ouverte à l'ensemble des acteurs du cadre de vie. Il a pour vocation d'accompagner les mutations des territoires dans un esprit de participation et faire émerger une intelligence collective du territoire.

- 1 / Garantir un fonctionnement durable et équilibré du CAUE
- 2 / Renforcer le cadre de relation aux adhérents et partenaires
- 3 / Développer un centre d'interprétation des territoires du nord

ACCOMPAGNER LES PROJETS / Territoires créatifs

Apporter des conseils personnalisés pour aider les acteurs à monter leurs projets de construction, d'aménagement, de paysage ou de sensibilisation des publics à travers une démarche de qualité impliquant les acteurs utiles. Prise en compte des spécificités des territoires et production d'un argumentaire.

- 4 / Conseiller et accompagner les collectivités
- 5 / Conseiller et accompagner les porteurs de projet
- 6 / Conseiller et accompagner les équipes pédagogiques

CONTRIBUER AU DEBAT PUBLIC / Saison culturelle

Proposer aux publics des temps de formations, de rencontres, de débats et d'observations offrant une lecture culturelle et transversale des territoires et favoriser le dialogue et le croisement des regards et l'enrichissement des points de vue. Apporter une vision critique

- 7 / Partager la qualité du cadre de vie
- 8 / Sensibiliser les publics et organiser des rencontres
- 9 / Former les élus, les professionnels et les équipes pédagogiques

DIFFUSER LES EXPERIENCES / Editions

Promouvoir la diffusion d'une culture commune.

Proposer des éditions/collections pour partager la connaissance des territoires, de leurs enjeux, leurs projets et leurs expériences et sensibiliser une grande diversité de publics aux problématiques architecturales, urbaines et paysagères.

- 10 / Editer des publications pour accompagner les porteurs de projets
- 11 / Donner la parole aux acteurs du cadre de vie
- 12 / Diffuser les ressources géographiques ou thématiques

FACILITER LES COOPERATIONS / S-PASS Territoires

Proposer aux acteurs du cadre de vie une plateforme participative qui offre les moyens de mutualiser leurs ressources, leurs observations, leurs outils au service des territoires et de leurs acteurs : collectivités publiques, professionnels, usagers des territoires, milieu éducatif, habitant, ...

- 13 / Déployer la plate-forme participative sur les territoires
- 14 / Co-produire la médiathèque du cadre de vie avec les partenaires
- 15 / Faire vivre l'observatoire participatif du cadre de vie



Plan-relief de Lille - Palais des Beaux-Arts de Lille

«L'ARCHITECTURE EST UNE EXPRESSION DE LA CULTURE.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public...»

Extrait de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977(art.1)

En développant la participation des acteurs du cadre de vie* dans ses ateliers thématiques, le CAUE contribue à la construction d'un projet partagé pour le territoire du Nord.

Avec une recherche permanente d'innovation, il dynamise les réflexions et les débats autour des enjeux de société pour améliorer les démarches et actions en faveur de la qualité du cadre de vie.

FÉFÉRER LES ACTEURS DU CADRE DE VIE

La complexité croissante des réseaux d'acteurs et des démarches liés à la production des espaces urbains et ruraux impose de nouvelles pratiques et de nouveaux outils.

Se construire un avenir désirable, c'est permettre à chacun de s'impliquer en donnant à tous les moyens de comprendre son environnement pour mieux agir sur lui.

/ Découverte et interprétation

/ Démarches et projets partagés

RÉ-ENCHANTER L'HABITAT ET LES LIEUX DE VIE

Les modes de vie évoluent. Habitats, équipements et espaces publics expriment notre rapport au monde et notre relation à l'autre.

Réinventer les espaces du quotidien sur les bases de nos patrimoines architecturaux et paysagers, c'est enrichir nos histoires singulières et notre récit commun.

/ Habitat et formes urbaines

/ Equipement

/ Espace public

REFONDER LES VILLES ET LES BOURGS

Le maillage dense des villes et des bourgs du Nord est le fruit d'une longue tradition qui s'exprime dès le Moyen Âge et qui est corrélée à la richesse agricole du territoire.

Renouveler les structures des villes et des bourgs en fonction des besoins de leurs habitants et de la préservation des terres agricoles, c'est revitaliser une armature urbaine, source de dynamisme social et économique, dans le respect des équilibres écologiques.

/ Ville nature

/ Ville productive

/ Ville patrimoine, ville durable

CONSTRUIRE LES PAYSAGES DE DEMAIN

Des dunes du littoral de la Flandre maritime aux massifs forestiers de l'Avesnois, du village de la Première Reconstruction à la métropole trans-frontalière, les paysages urbains ou ruraux du Nord composent une riche mosaïque en continue transformation. Anticiper les mutations des territoires, c'est être incité à agir dans une vision commune, en fonction d'objectifs partagés.

/ Paysage de nature

/ Paysage productif

/ Paysage culturel

*Les acteurs et partenaires du cadre de vie

Habitants,

Associations (cercles historiques, sociétés savantes, comités de quartiers, associations locales,...)

Etablissements d'enseignement (Universités et grandes écoles, Lycées, Collèges, Ecoles)

Communes

Intercommunalités (Communautés de Communes, Communautés d'agglomération, Communautés urbaines)

Structures et espaces de ressource et de diffusion culturelle (WAAO, la Condition Publique, LILLIAD, le Learning Center, le Goethe Institut, le réseau des Médiathèques, Offices de Tourisme, Centres d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine, Maisons du Projet (Le Lien...), CPIE, Musée des Beaux Arts de Lille (Plans reliefs), Ecomusées (Fourmies, Steenwerck, Maison du Westhoek,), Musée de Plein Air (Villeneuve d'Ascq), Yser Houck, comité flamand de France, ...)

Milieux professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes, écologues, AMO, promoteurs, bailleurs, notaires, ...)

Représentations professionnelles (architectes, urbanistes, paysagistes, géomètres, notaires, fédérations et syndicats, ...)

Partenaires d'ingénierie publique (parcs naturels régionaux, parcs nationaux, agences d'urbanisme, (EPF, Agences d'Urbanisme, Parcs Naturels Régionaux, ENRX, Mission Bassin Minier, SIVU, SIVOM, SCOT, EPIC, CPIE, Fondation du Patrimoine, CERDD, CD2e, Maisons de l'Habitat, ...)

Département du Nord et organismes associés (i.NORD, Archives Départementales du Nord, NORDSEM, ADRT, Musées et sites départementaux, ...)

Région Hauts de France,

Chambres Consulaires (Chambre d'agriculture, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie)

Ministères et services déconcentrés de l'Etat (DRAC, DDTM, DREAL, DSDEN, UDAP, CEREMA, ADEME, ...)

Réseau des CAUE (Union Régionale CAUE Hauts de France et Fédération Nationale des CAUE)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du CAUE du Nord

Monsieur Michel PLOUY

Conseiller départemental du canton d'ARMENTIÈRES

Représentants des Collectivités Locales : Nommés par le Conseil Départemental

Monsieur Régis CAUCHE - Vice-Président, Conseiller Départemental - Canton de CROIX

Madame Marie CIETERS - Secrétaire, Conseillère Départementale - Canton d'ANNOEULLIN

Madame Martine FILLEUL, Conseillère Départementale - Canton de LILLE 4

Monsieur Michel PLOUY - Président, Conseiller Départemental - Canton d'ARMENTIERES

Monsieur Dany WATTEBLED, Conseiller Départemental - Canton de FACHES-THUMESNIL

Madame Karima ZOUGGAGH, Conseillère Départementale - Canton de ROUBAIX 1

Représentants des Professions concernées : Nommés par les Instances Professionnelles concernées

Monsieur Xavier KIEKEN, Fédération des Promoteurs Immobiliers de la Région Nord

Monsieur Pierre-Antoine SAHUC - Membre du bureau, Ordre des Architectes

Monsieur Xavier BOUFFART - Vice-Président, ARUNPP

Monsieur Eric BERLIN, Fédération Française du Paysage Nord/PdC/Picardie

Personnes qualifiées : Nommées par le Préfet

Monsieur Pierre MONGIN - Secrétaire adjoint, (Mind Mapping pour tous)

Monsieur Francis MEILLIEZ - Vice-Président, (Société Géologique du Nord)

Représentants de l'Assemblée Générale : Élus par l'Assemblée Générale

Madame Sylvie BRACHET, Maire de BERGUES

Madame Viviane DESMARCHELIER, Maire d'EPPE-SAUVAGE

Monsieur Joël DEVOS - Membre du bureau, Maire de STEENWERCK

Monsieur Jacky DUMINY, Maire d'ORS

Monsieur Christian MATHON - Trésorier, Mairie de CAPINGHEM

Monsieur Jean-Marie RUANT - Vice-Président, Conseiller municipal WAHAGNIES

Représentants de l'État : Nommés par leurs fonctions

Madame Catherine BOURLET, Chef du Service Départemental de l'architecture et du Patrimoine du Nord

Monsieur Thibaut VANDENBESSELAER, Chef du Service d'urbanisme et de connaissance des territoires DDTM 59

Monsieur Eric FISSE, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Nord

Monsieur Jean-Yves BESSOL, Inspecteur d'académie - Directeur Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Nord

Représentant du Personnel : Élu par le Personnel de l'Association

Madame Claire DEWISME, Assistante d'Etudes

L'ÉQUIPE

Benoit PONCELET	Directeur	François BOULANGER	infographiste-développeur
Fanny FRIGOUT	directrice adjointe, Pays lillois	Anne BRAQUET	paysagiste
Béatrice AUXENT	architecte-urbaniste, directrice déléguée Cambrésis	Nicolas DELIN	anthropologue-vidéaste
Vincent BASSEZ	architecte-urbaniste, directeur délégué Flandre intérieure et Flandre maritime	Claire DEWISME	assistante d'études
Christophe GRANDJACQUES	architecte-urbaniste, directeur délégué Douaisis et Valenciennois	Louise FLOURET	infographiste - webdesigner
Christophe ROUVRES	architecte-urbaniste, directeur délégué Sambre-Avesnois	Corine GAUTHIER	comptabilité - contrôle de gestion
		Vianney HAEUW	chargé de mission Information-Documentation
		Delphine LEMANSKI	assistante d'études
		Vincent LEVIVE	ingénieur-écologue
		Aurélien SEBERT	géomaticien - développeur
		Lucie STERCKEMAN	assistante de direction
		Clément TERRIER	assistant d'études



UNE MISSION D'INTERET PUBLIC

en application de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977

UNE ASSOCIATION SOUTENUE PAR LE DEPARTEMENT DU NORD



CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DU NORD

CONTACT

CAUE du Nord
98 rue des Stations 59000 Lille

+33 (0)3 20 57 67 67

contact@caue-nord.com